



Parti socialiste
du Valais romand

le peuple.VS



Numéro 172

Vendredi 9 avril 2021

Décrocher la lune

Lorsqu'on s'engage dans un parti, à priori, c'est pour décrocher la lune.

Parce qu'on croit à certaines valeurs et surtout, parce qu'on pense que ces valeurs amènent le progrès, le bien-être, des avancées essentielles pour chacune et chacun.



Il ne s'agit pas de tomber dans une idéologie implacable. Il ne suffit pas de hisser un drapeau voire de tatouer un symbole sur son épaule. C'est bien plus fort que ça. Il s'agit en premier lieu de croire à ce que l'on défend et de suivre avec toute la cohérence qui se doit les lignes qu'on propose à celles et ceux qui nous entendent.

Renforcer le Parlement de quelques sièges de gauche. Élire des personnalités qui seront à même de représenter avec justesse les valeurs auxquelles on croit. Placer un des siens dans le cercle étroit des décideur·euse·s, lui confier cette responsabilité immense de se faire le porte-parole de la population.

Les élections passées nous laissent un profond sentiment de satisfaction. La campagne est un succès, le résultat est réjouissant. Des milliers de petites mains ont fait le job, chacune à sa manière, avec ses moyens, ses compétences. Mathias Reynard est Conseiller d'État. Et, ce n'est pas négligeable, il pourra, en tant que chef de Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, s'appuyer sur un Parlement plus à gauche et plus féminin.

Ce n'est qu'une étape. La lutte continue. Parce qu'on ne fait jamais rien tout seul, et parce qu'un socialiste au Gouvernement et 20 député·e·s PS et Gauche citoyenne ne suffiront pas à inverser la tendance d'une société toujours plus individualiste, nous devons, jour après jour, poursuivre notre quête. Garder dans notre viseur les valeurs qui nous servent de repères, ne pas nous perdre dans les paillettes d'un succès, et convaincre encore et encore celles et ceux qui hésitent.

Dimanche 28 mars 2021, 49'094 électrices et électeurs, soit près de 40% des votants, ont assis un socialiste du Valais romand au Conseil d'État. Et, le Gouvernement valaisan n'est plus en mains PDC. En résumé, on a décroché la lune... C'est pas peu dire !

Barbara Lanthemann,
présidente du PSVR

2

La Tribune
de Mathias Reynard :
50'000 fois MERCI !

5

La Jeune Garde :
Une mouvance fasciste en Valais
Darius Boozarjomehri

6

Le dossier du Peuple.VS :
50 ans du suffrage féminin –
la conquête d'un droit (2/2)





50'000 fois MERCI!

Le 28 mars, la population valaisanne a élu son gouvernement pour les quatre prochaines années. Après notre succès au Grand Conseil (+ 3 sièges pour le PSVR, parallèlement à une progression de nos partenaires Les Verts), nous avons confirmé que le Parti socialiste est une force incontournable en Valais.

Ceux qui ont tenté d'exclure la gauche en organisant une alliance bourgeoise pour un gouvernement 100% à droite ont été renvoyés à leurs calculs de carnotzet. La population a donné un message clair: c'est dans la pluralité que le Valais avance!



Un immense MERCI aux 50'000 Valaisan-ne-s qui, au premier comme au second tour, m'ont apporté leur soutien, indépendamment des grandes stratégies. Je suis ému par cette confiance. Ce résultat est historique: pour la première fois, un socialiste romand siègera au Conseil d'État!

Les victoires sont toujours collectives. Ce succès, je le dois à vous toutes et tous qui m'avez suivi, soutenu et entouré pendant ces mois de campagne. Un immense MERCI à celles et ceux qui se sont engagés, que ce soit pour l'affichage, les envois, la campagne numérique, les appels téléphoniques (certain-e-s en ont réalisé plus de 1000!) ou encore les distributions de flyers (malgré les restrictions liées à la pandémie, certains camarades ont dépassé les 20 distributions). Merci aux militant-e-s socialistes pour leur campagne de terrain. Merci à notre présidente Barbara Lanthemann, notre secrétaire Cécile Nouvet et notre responsable de la campagne téléphonique, Camille Roh. Merci à toute ma merveilleuse équipe de campagne, fidèle depuis plus de 10 ans et emmenée comme toujours par Julien Délèze. Merci aux camarades, du

Haut comme du Bas-Valais, qui y ont cru et ont tout donné dans cette course intense. Cette victoire, c'est la vôtre!

Depuis le 28 mars, le travail a déjà commencé, avec notamment la répartition des départements. C'est avec un immense plaisir que je prendrai la tête du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC). J'ai donc la chance de reprendre l'entier des dossiers portés ces dernières années par notre conseillère d'État, Esther Waeber-Kalbermatten. Elle met d'ailleurs tout en œuvre pour que la transition se fasse dans les meilleures conditions. Entre santé publique, action sociale, égalité et famille, protection des travailleur-euse-s, ou encore culture, je me réjouis de m'engager dans ces thèmes cruciaux pour notre canton!

La tâche est énorme et complexe, surtout en pleine période de pandémie (qui affecte particulièrement les secteurs de la santé, du social et de la culture). Je vous promets de mettre toute mon énergie ces quatre prochaines années pour amener notre sensibilité sociale, solidaire, féministe et écologiste dans le gouvernement valaisan. Je le ferai avec humilité, intégrité et beaucoup de passion. Sans grandes promesses mais en faisant de mon mieux et en ne laissant jamais nos valeurs de côté. Pour un Valais ouvert et solidaire! Pour l'humain, toujours!

Mathias Reynard,
conseiller d'État



Nouvelle législature au Grand Conseil

Il est des élections qui n'ouvrent pas qu'une porte. Dimanche 28 mars, Mathias Reynard est élu conseiller d'État, avec la manière. Dans la foulée, le camarade Emmanuel Amoos est propulsé de l'autre côté du Lötschberg, engendrant deux changements supplémentaires.

Le premier étant l'élection de Tarcis Ançay en qualité de député, premier vient-ensuite de la liste socialiste du district de Sierre. Le deuxième étant le renouvellement de la présidence du groupe parlementaire, pour laquelle j'ai le plaisir d'avoir été nommée.



À l'heure d'écrire ces quelques lignes, le nouveau parlement ne s'est pas encore réuni pour débattre, mais le groupe parlementaire, nouvellement nommé « Parti socialiste et Gauche citoyenne », a pu prendre ses marques lors d'une séance constitutive fin mars. Il n'est donc évidemment pas encore le temps du bilan, mais plutôt celui des souhaits. Voici pourquoi j'ai voulu m'engager en tant que cheffe de groupe.

39.77 %

**Au 1^{er} tour,
38.20 % des votant-e-s ont voté
pour Mathias Reynard**

**Au 2^e tour,
ce chiffre est monté à 39.77 %**

Au niveau du fonctionnement du groupe, d'abord, je pense qu'il serait judicieux de nous doter d'un planning de législature. Il s'agira pour nous d'avoir un regard d'ensemble sur les quatre années de travail qui nous attendent. Cela nous permettra de mieux planifier notre action politique et d'être efficaces dans nos combats.

J'aimerais également lister les combats perdus durant la dernière législature. Il vaudrait la peine d'en mener certains à nouveau, car le visage du parlement a changé. N'oublions pas le programme de campagne participatif qu'ont créé Mathias et son équipe. Notre groupe parlementaire se doit d'être le relai de ces propositions.

Au niveau idéologique, ensuite, je souhaite mettre en avant trois axes qui me tiennent à cœur.

Le premier est l'égalité, car elle ne peut plus attendre. Nous devons, dès la première session, déposer des propositions pour que le canton réalise l'égalité sur le terrain. Ces dernières décennies les femmes ont obtenu des droits, nous voulons aujourd'hui que ceux-ci soient appliqués, sans réserve.

Le deuxième axe est la justice sociale. La solidarité est une des valeurs fondatrices de notre parti, nous devons nous battre pour un canton plus juste et plus solidaire. De plus, trop souvent les acquis sociaux ont été menacés voire bafoués durant la précédente législature. Nous devons protéger ces acquis tout en améliorant les conditions de travail et de vie dans notre canton.

Le dernier axe concerne l'écologie, que je souhaite solidaire. Il ne doit pas y avoir d'aides qui ne profitent qu'aux plus riches. Nous devons donner les moyens à chaque classe sociale d'œuvrer pour le mieux-être de notre planète.

Enfin, je souhaite travailler avec toutes les forces qu'offre notre groupe parlementaire. En tenant compte des sensibilités différentes que l'on peut y trouver tout en donnant l'impulsion d'une politique de gauche pour tous-tes sans privilèges.

**Sarah Constantin, députée,
cheffe de groupe Parti socialiste
et Gauche citoyenne**





20 ans de CCT aux CFF

En 1998, la Loi sur les CFF a mis un terme à l'histoire des Chemins de fer fédéraux en tant que régie fédérale. Au même moment, les cheminotes et cheminots ont perdu la dénomination de fonctionnaire qu'ils ont arboré durant 70 ans.

Le Statut des fonctionnaires a été créé en 1927 et s'est appliqué également au personnel CFF, du moins dans les plus hautes sphères car les catégories ouvrières ont dû attendre bien longtemps encore pour avoir de meilleures conditions d'engagement. La Loi sur le personnel de la Confédération, qui a signé la fin du statut de fonctionnaire presque partout, le précise clairement dans son article 38: « Les Chemins de fer fédéraux concluent une convention collective de travail (CCT) avec les associations du personnel pour leur domaine d'activité ».

La première CCT est signée le 27 juin 2000. C'est le début de l'ère du partenariat social dans un contexte contractuel. Actuellement, nous sommes à la sixième version et celle-ci est valable jusqu'en 2025 et 2023 pour CFF Cargo et à chaque fois, les négociations ne sont pas faciles. Nous pouvons dire que nous avons une bonne CCT qui comporte en particulier la protection contre le licenciement grâce au contrat social, et la réglementation en cas d'accident ou de maladie.

Un petit historique sur les points principaux :

2000

- 39 heures de travail

2004

- Durée de validité de la CCT : deux ans
- 40 heures de travail compensées par une semaine de vacances supplémentaires

2006

- 41 heures hebdomadaire de Travail
- Augmentation réelle des salaires
- 1 jour de vacances supplémentaire

2010

Un nouveau système salarial est mis en place: TOCO. Un système qui n'est pas accepté encore actuellement par les cheminot-e-s. La plupart des professions ferroviaires classiques ont été moins bien classées.

2015

Pour la première fois obtention d'une limitation du contrat social et en contrepartie, conception de nouveaux modèles de retraite, permettant en particulier aux personnes qui accomplissent des tâches exigeantes de partir à la retraite de ma-

nière anticipée sans subir de grandes pertes au niveau des rentes. De plus, les CFF ont dû proposer à leur personnel temporaire un contrat fixe après quatre années de travail dans l'entreprise, ce qui représente un avantage pour les travailleurs temporaires.

2019

Les dernières négociations CCT se sont déroulées en 2018 sous le signe de la confrontation car les CFF sont arrivés avec un catalogue de revendications bien fourni demandant des suppressions au niveau des vacances, des prestations sociales, des salaires et de la protection contre le licenciement. Le personnel s'est adressé à la direction des CFF lors d'une action de lâcher de ballons qui a eu bon écho auprès du public. Ceci a débouché sur un résultat acceptable pour les deux parties : le personnel a été d'accord de participer au financement de l'assurance perte de gain en cas de maladie, mais il a pu conserver la protection contre le licenciement et les primes de fidélité. Cependant le SEV a dû se montrer prêt à négocier sur un nouveau système salarial pendant la durée de validité de la CCT et à mener des négociations CCT séparées pour CFF Cargo qui avait été entre-temps partiellement privatisé.

Il faut continuer de combattre afin que tous les travailleurs et travailleuses aient une CCT garantissant un salaire qui leur permet de joindre les deux bouts.

Dans le monde actuel, il est très important d'avoir une CCT pour tous les corps de métier. On le voit dans le service public, il est de plus en plus difficile de lutter contre la mainmise de l'économie. Il faut continuer de combattre afin que tous les travailleurs et travailleuses aient une CCT garantissant un salaire qui leur permet de joindre les deux bouts. D'une protection contre les licenciements. Il est très important d'avoir une CCT dans la situation sanitaire actuellement. On voit que le monde du travail est très fragile. Unissons-nous, élissons des politiques dans les partis qui défendent les plus pauvres, les plus vulnérables. Allons voter pour défendre des lois qui nous tiennent à cœur ! Bonne lutte à tous !

Christian Roduit,

SEV / Vice-président de l'USV, député

Une mouvance fasciste en Valais

Il est désormais acté et commun d'affirmer que le discours raciste et xénophobe s'est banalisé ces dernières années. Les médias suisses se plaisent également à rapporter des résurgences de mouvement d'extrême droite en Allemagne ou aux États-Unis.

Il est devenu habituel de voir des polémiques, car l'AFD ou Génération identitaire se voient légitimés par les politiques de droite et par certains médias. Il est néanmoins beaucoup plus rare de constater le même engouement s'agissant de la surveillance et de la critique de nos groupes locaux. Le Valais est un bastion de la droite. Désormais il est également devenu le terreau fertile d'une myriade de groupuscules d'extrême droite qui ne se cachent plus. Ces groupes présentent, si l'on prend la grille de lecture de Gramsci, penseur post-marxiste italien, trois grandes composantes d'un mouvement fasciste. Premièrement, ils ciblent un ennemi à qui ils attribuent tous les maux de la société, en l'espèce: les étrangers et particulièrement les musulmans. Deuxièmement, ils sont composés de personnes prêtes à tout pour protéger des privilèges qu'ils pensent avoir. Finalement, et plus grave encore, ces groupes ne reculent pas devant l'utilisation de la violence verbale ou physique.

Le groupement d'extrême droite Militants Suisses (MS) fait figure de leader dans le domaine du marché valaisan des idées nauséabondes. Son premier coup d'éclat fut en fin d'année 2020 l'accrochage d'une banderole islamophobe. Les JSVR avaient immédiatement décidé de lancer l'alerte dans les médias et au Grand Conseil (GC) par une interpellation du député suppléant Benoit Barras. Les réponses ont été immédiates et décevantes. Les autorités valaisannes n'ont jamais lancé de procédure et le GC a balayé l'intervention. MS n'est néanmoins pas resté inactif, il s'est à nouveau fait remarquer par le collage d'autocollants racistes/xénophobes rapidement arrachés par les JSVR.



Il est temps d'être lucide. Les barbares ne sont plus seulement à nos portes, la droite les a laissés entrer et ils sont désormais dans la cité. Le temps est donc à la réaction. Seule une réponse forte et unie de tous les mouvements de gauche peut renverser la situation. Les institutions, les parties de droite et les médias ont refusé de prendre



leurs responsabilités, les laissant ainsi développer leurs idées et leurs réseaux. Le dernier barrage contre cette dérive ne peut donc venir que de notre parti, mais pas uniquement. Il devient nécessaire d'affirmer un front commun des partis de gauche, mais également avec toutes les associations (féministes, religieuses, LGBT, ...) qui se voient menacées par les idées de ces groupes. Il serait évidemment aisé et confortable de voir dans ce texte un cri au loup et de minimiser l'importance de ces groupes. C'est une erreur à ne pas commettre. La droite est actuellement en perte de vitesse et va tenter de se réinventer. Elle va avoir besoin de sang neuf et d'idées nouvelles. Ces personnes sont très motivées et ne demandent rien d'autre que d'influer sur la ligne d'un parti. Notre réponse doit, de ce fait, être immédiate, coordonnée et forte.

Nous devons demander d'une seule voix l'ouverture d'enquêtes pénales, une mise en place de surveillance policière, le limogeage des politiciens proches de ces mouvements et une condamnation ferme de la part de la droite. Nous n'aurons évidemment pas tout cela, mais il est de notre devoir moral de lutter et de ne jamais abandonner.





50 ans du suffrage féminin - la conquête d'un droit (2/2)

Nous célébrons cette année les 50 ans du suffrage féminin en Suisse. L'occasion de revenir sur les origines de la lutte pour le droit de vote des femmes dans le monde. Lors du dernier dossier traitant de ce sujet, nous nous sommes concentrés sur les premières origines de la revendication du suffrage féminin à travers le monde. Pour le dossier actuel, nous revenons sur la manière dont cette revendication s'est peu à peu imposée en Suisse.

Prémices helvétiques

Au début du XX^e siècle, les premières concrétisations politiques du suffrage féminin ont lieu à différents endroits du monde (Nouvelle-Zélande, Australie, Finlande, Norvège et quelques états américains). Comment expliquer que la Suisse, qui a toujours aimé se vanter d'être l'une des plus vieilles démocraties du monde, ait été si mauvaise élève en la matière ?

La Constitution de 1848 instaure une démocratie représentative qui est loin d'un suffrage réellement universel. Pour faire partie du corps électoral suisse, il fallait être un homme catholique capable de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. On estime que près de 20% des hommes de l'époque ne pouvaient pas voter. De grandes disparités existaient entre les règles cantonales définissant le corps électoral. La culture suisse était donc loin de l'idée d'un suffrage universel pour tout le monde.

Concernant l'exclusion des femmes et le retard de notre pays en la matière, il n'est pas à mettre sur le dos de l'absence d'un débat public sur le sujet. Nombreuses ont été les interventions politiques, actions et prises de positions publiques sur le sujet. Des pétitions ont également été lancées, et plusieurs pionnières ont émergé durant la fin du XIX^e siècle, portant la revendication du suffrage féminin en Suisse. Mais l'absence d'accès direct aux instances politiques décisionnelles a de facto engendré une prise de retard considérable.

Notons aussi que le système fédéraliste suisse apporte également son lot de facteurs empêchant de grandes avancées sociales. Chaque canton est responsable de sa propre politique, et la centralisation naissante ne réjouit pas tout le monde. Les partis politiques au pouvoir n'ont pas envie de mettre à mal leurs alliances mutuelles par de trop grands changements sociétaux. Le parti radical, longtemps hégémonique sur la scène nationale, tient à soigner ses relations avec le Parti conservateur catholique et le Parti des paysans, artisans et indépendants.

Avant la Première Guerre mondiale

Néanmoins, des groupements s'organisent dans la seconde moitié du XIX^e siècle autour de la question du suffrage féminin. La première association socialiste, L'Union suisse des ouvrières, combative dans ses propos, voit le jour en 1890. En 1900, l'Alliance des sociétés féminines est fondée, destinée à devenir la principale faitière du féminisme helvétique. Tout un foisonnement de diverses associations apparaît au début du XX^e siècle. Si le droit de vote ne figure pas encore explicitement dans les revendications portées, le terreau n'en demeure pas moins propice à l'émergence de nouvelles idées en faveur de l'égalité.

Il faut attendre 1907 pour que soit créée l'Association genevoise pour le suffrage féminin, première association de Suisse à revendiquer clairement l'introduction du droit de vote des femmes. D'autres associations s'aligneront sur cette revendication dans les années qui suivirent, lesquelles



Affiche en faveur du suffrage féminin, 1919.
© Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds,
Département audiovisuel

se réuniront en 1909 dans l'Association suisse pour le suffrage féminin (ASSF), «fer de lance du suffragisme en Suisse».

La Première Guerre mondiale

Les années précédant la Première Guerre mondiale sont pleines d'espoir pour le mouvement suffragiste suisse. L'idée se répand peu à peu dans toutes les couches de la société, du monde ouvrier aux classes bourgeoises. En 1907, une résolution de l'Internationale socialiste demande aux Partis socialistes d'intégrer la revendication dans leurs programmes – le PS Suisse l'avait fait en 1904, et militera activement en sa faveur dès 1912, via des thèses approuvées lors de son Congrès de la même année.

Concrètement, les avances restent minimales : quelques cantons introduisent la possibilité pour les femmes de siéger dans les commissions scolaires, aux conseils de paroisse ou dans d'autres organes locaux.

L'éclatement de la guerre ramènera sur le devant de la scène des valeurs plus patriotiques, et la plupart des associations féminines appelleront leurs membres à la mobilisation nationale. Un million de francs sera même récolté en faveur de l'effort de guerre. Quelques tentatives politiques pour l'introduction du suffrage féminin sur le plan cantonal auront tout de même lieu, sans succès. Des motions sont déposées par des socialistes à Neuchâtel (1916), Vaud (1917), Argovie (1918), etc. L'idée d'une initiative fédérale émerge même, sans que celle-ci ne se concrétise.

En 1918, au sortir de la guerre, la Grève générale éclate en Suisse. L'une de ses revendications est le suffrage féminin. Cela marquera le suffrage féminin comme un choix de société socialiste, le PS s'alignant alors sur les demandes du Comité d'Oltén, et l'Union suisse des ouvrières s'étant fondée dans le PS, qui instaure une commission centrale



Escargot sur un char de l'Association suisse pour le suffrage féminin lors de l'ouverture de l'exposition nationale sur le travail des femmes, 1928.

© Fondation pour l'étude du travail féminin



La socialiste Rosa Bloch sortant du parlement cantonal zurichois après y avoir présenté ses revendications, 1918. © Musée national suisse

d'agitation féminine. Les femmes participent activement à la Grève. Elles représentent alors un cinquième des membres de l'Union syndicale suisse.

La présidente de l'ASSF, Émilie Gourd, enverra un télégramme au Conseil fédéral, lui demandant de réaliser la deuxième demande du programme du Comité d'action d'Oltén, à savoir le droit électoral actif et passif pour les femmes. Mais son action sera désapprouvée par l'assemblée générale de l'association le 25 novembre 1918, qui souhaite s'éloigner du mouvement de la grève générale. Mais l'idée progresse, et suite au dépôt de motions au Conseil national, de nombreuses associations de femmes, parfois encore divisées sur la question, s'aligneront sur la revendication.

Premiers tests

Dès le sortir de la Guerre, des votations cantonales sur le sujet ont lieu. En 1919, Neuchâtel refuse l'introduction du suffrage féminin sur le plan cantonal et communal. Le PS était alors la seule force politique engagée en faveur du droit de vote, sur l'impulsion de la section neuchâteloise de l'ASSF, à travers le député Charles Schürch. En 1920, les cantons de Zurich et de Bâle-Ville font de même.

En 1928, l'exposition suisse du travail des femmes se tient à Berne, mise en place par l'ASSF. Elle souhaite montrer toute l'importance du travail des femmes dans la société et rencontrera un franc succès : environ 800'000 entrées, soit près d'un cinquième de la population suisse qui sera sensibilisée aux questions féminines. Les suffragistes défilèrent lors du cortège d'ouverture avec un escargot symbolisant la lenteur de l'évolution de la question en Suisse. Une pétition nationale est lancée en décembre 1928, qui récoltera près de 250'000 signatures. Le Parlement demandera un rapport sur la question au Conseil fédéral, mais dans le contexte de crise des années 30, celui-ci sera oublié jusqu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Clément Borgeaud



13 avril - 18 h 30
Comité directeur

17 avril - 14 h 30
Congrès du PSVr

11 mai - 18 h 30
Comité directeur

15 juin - 19 h 00
Comité directeur

24 août - 19 h 00
Comité directeur

Inscription à envoyer au

PSVr
Rue de Conthey 2
1950 Sion

J'adhère au PSVr

Je souhaite recevoir le peuple.vs

ou directement sur le site:

www.psvr.ch

Nom / Prénom

Adresse

NP / Localité

Téléphone / Mobile

Courriel



Le vengeur masqué



On le sait, on l'a déjà dit, les réseaux sociaux, c'est un piège sans nom pour celles et ceux qui pensent que leur avis est indispensable.

Voilà Maître Sébastien qui dénonce l'incohérence du Marché de Sion. La foule qui s'y trouvait le vendredi saint peut en effet soulever quelques questionnements.

On ne dirait rien sur le fond du message si le même maître ne s'agglutinait pas joyeusement à 20 dans un restaurant de la capitale, tous rideaux tirés. On organise des repas en inscrivant les participant-e-s comme hôtes de quelques chambres à l'étage, et le tour est joué. Grand bien leur en fasse, si les recettes sont déclarées...

L'incohérence se trouve parfois dans les détails. On ne peut pas s'offusquer d'un côté et profiter de l'autre. On ne peut pas montrer du doigt le voisin et l'accuser de piocher dans le pot de gelée de coing quand on a soi-même des restes de confiture autour de la bouche...

Bimensuel 10^e année

Site internet : www.lepeuplevs.ch

Rédaction : Barbara Lanthemann
PSVr
Rue de Conthey 2
1950 Sion
redaction@lepeuplevs.ch

Abonnement : annuel CHF 95.-
de soutien CHF 120.-
membres JSVr CHF 50.-

Tarifs de publicité : CHF 200.- (1/8 page)
CHF 400.- (1/4 page)
CHF 800.- (1/2 page)
CHF 1600.- (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2
1950 Sion
079 443 76 41
abonnement@lepeuplevs.ch
publicite@lepeuplevs.ch